

AR Prefecture

043-214301194-20250310-212025-DE
Reçu le 17/03/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 21 - 2025

Séance du : 10 mars 2025

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mille vingt cinq dix Mars à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, LEBARON Joëlle, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha

Absents Excusés : ALLEGRE Sophie, BLAZEVIC Harry, HUGUES Stéphanie

Absent : GRANGÉ David

Date de convocation : 03/03/2025

Date d'affichage : 03/03/2025

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Convention pour servitude de passage Labistour

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer une servitude de passage de canalisation d'eau pluviale dans la parcelle AB218 appartenant à M. Marcon Thierry, une canalisation d'eau pluviale étant existante sur cette parcelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE,

- **D'approuver la convention établie entre les parties pour la servitude de passage de la canalisation d'eau pluviale sur la parcelle AB218**
- **D'autoriser Monsieur le Maire, à signer tous les documents relatifs à cette convention de passage de la canalisation établie sur la parcelle AB218 appartenant à la M. Marcon Thierry**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Signature
